

**11<sup>EME</sup> REUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE  
DES ETATS MEMBRES DU CIHEAM**

Tirana (ALBANIE) - 22 Septembre 2016

**Déclaration de Tirana**

***Agriculture et développement rural :  
des solutions aux migrations de détresse***

À l'invitation de S.E. Monsieur Edmond Panariti, Ministre de l'agriculture, du développement rural et de l'administration et de l'eau de la République d'Albanie, les ministres de l'Agriculture des 13 Etats membres du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), ou leurs représentants, se sont réunis à Tirana le 22 Septembre 2016.

### **Les ministres et chefs de délégation,**

#### **CONSIDERANT**

- Que la Méditerranée est une interface géographique où les enjeux agricoles, ruraux et climatiques s'imbriquent fortement et créent des interdépendances croissantes entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, positionnant ainsi l'agriculture, l'alimentation, les territoires ruraux et l'environnement au cœur de l'Agenda du développement durable 2030 ;
- Que la Méditerranée constitue un espace migratoire de premier plan depuis longtemps et qu'il faut pouvoir placer les dynamiques de mobilité sous une perspective liée aux défis du développement humain et de la croissance inclusive, notamment en zones rurales où l'amélioration des conditions de vie d'une part et l'adaptation aux changements climatiques d'autre part s'avèrent essentielles ;
- Que les conséquences des instabilités agricoles, notamment foncières, de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition, des phénomènes climatiques extrêmes et de sous-emploi font partie des facteurs poussant des populations à quitter leurs territoires et qu'il faut donc intégrer les questions de la sécurité alimentaire, du développement rural durable et de la cohésion sociale ainsi que la préservation des ressources naturelles au sein des politiques visant à atténuer les mobilités de détresse dans la région méditerranéenne ;
- Que l'agriculture et le développement rural, faisant preuve de résilience face aux chocs et démontrant une capacité certaine d'innovation tant sur le plan socio-économique, que technique et environnemental sont en mesure d'apporter des solutions dans l'agenda des stratégies d'adaptation aux changements climatiques ;
- Que l'agriculture et la sécurité alimentaire sont étroitement liées à la réconciliation, la paix et la stabilité dans la région méditerranéenne, et doivent donc être considérées comme des secteurs prioritaires pour les pays riverains et pour la coopération internationale, soulignant dans cette perspective l'importance de l'emploi des jeunes, notamment les femmes, en milieu rural afin de prévenir les mobilités de détresse.

## RAPPELANT

- L'Agenda mondial du développement durable pour 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015 et la mise en place des Objectifs du développement durable (ODD) dont plusieurs concernent l'agriculture, l'alimentation, le développement inclusif et l'environnement ;
- La déclaration du sommet de La Valette sur la migration, ayant eu lieu en novembre 2015, et son plan d'action ;
- La déclaration adoptée à l'occasion de la seconde Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'agriculture, tenue à Palerme en novembre 2014, dans laquelle les Ministres ont affirmé que : *« Il faut amener un nombre accru de jeunes des pays méditerranéens à considérer l'agriculture et les régions rurales comme des domaines d'activités et de projets attractifs, que ceci passe par la mise en place de politiques nationales et régionales multisectorielles adaptées et suffisamment dotées de moyens »* ;
- Le Plan d'action en cours du G20 sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires durables ;
- Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, officiellement approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale le 11 mai 2012 ;
- La déclaration adoptée à l'occasion de la première conférence ministérielle sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des pays de la méditerranée occidentale du dialogue 5 + 5, tenue à Alger le 27 novembre 2013 ;
- L'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015 à l'occasion de la 21<sup>ème</sup> conférence des parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Lima Action Agenda et la COP22 qui aura lieu en novembre 2016 à Marrakech pour la mise en œuvre des mesures adoptées, le suivi et l'évaluation des engagements pris à Paris, dans lesquels figurent des initiatives liées au sol et aux ressources naturelles indispensables à l'activité agricole et à la sécurité alimentaire ;
- La Charte de Milan adoptée à l'occasion de l'Exposition Universelle Milan 2015 « Nourrir la planète, énergie pour la vie » qui encourage le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire, qui a été signée par les gouvernements, les institutions et les citoyens et remise au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, le 16 Octobre 2015 ;
- Le rapport du Secrétaire général de l'ONU, publié le 9 mai 2016, qui appelle à prendre de nouveaux engagements au niveau mondial concernant les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, y compris un pacte mondial sur le partage des responsabilités, un plan d'intervention global pour les réfugiés et un pacte mondial pour des migrations sans danger, régulières et ordonnées ;

- La communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil Européen, au Conseil et à la Banque Européenne d'Investissement du 7 juin 2016, relative à la mise en place d'un nouveau cadre de partenariat avec les Pays tiers dans le cadre de l'Agenda européen en matière de migration ;
- La stratégie globale pour la politique étrangère et la sécurité de l'Union Européenne présentée le 28 juin 2016 par Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, qui fixe comme priorités de l'action extérieure, la résilience des États et des sociétés à l'est et au sud de l'Europe et qui stipule que l'UE encouragera différentes voies vers la résilience, au niveau gouvernemental, économique, sociétal, climatique et énergétique, et élaborera des politiques migratoires plus efficaces pour l'Europe et pour ses partenaires ;
- La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, du 19 septembre 2016 qui invite les Etats à avoir une réponse coordonnée aux vastes mouvements de réfugiés et de migrants et qui vise à engager les acteurs du développement en début de crises pour valoriser les contributions des réfugiés et des migrants à leur environnement ;
- Les discussions qui ont eu lieu à Tirana, le 21 septembre 2016, lors du Forum International sur la durabilité des chaînes de valeur de l'agroalimentaires, co-organisé par le CIHEAM, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et la FAO, avec la collaboration des autorités albanaises, et qui ont souligné le rôle stratégique du secteur privé comme moteur du développement inclusif, de la compétitivité agricole et de la sécurité alimentaire dans la région méditerranéenne.

## CONVAINCUS

- Que l'actuelle augmentation des mouvements de migrants accentue la nécessité de pouvoir compléter les mesures humanitaires et sécuritaires par des programmes d'actions de long terme favorables au développement humain, économique et social, et de nature à prévenir les situations conflictuelles ;
- Que le degré d'interdépendance entre les pays de la Méditerranée et de l'Europe est croissant et que le CIHEAM constitue un instrument approprié pour la coopération multilatérale dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, des forêts et de la vie dans les territoires ruraux, qui agit en faveur du partage de la connaissance et des bonnes pratiques (i), du renforcement des capacités techniques et de la formation, de la recherche et de l'innovation (ii), de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement (iii) et de la diplomatie scientifique et culturelle (iv) ;
- Qu'une approche globale, intégrée et participative est nécessaire pour favoriser le développement économique, social et environnemental en Méditerranée où l'agriculture, l'alimentation, la pêche, les

forêts et les territoires ruraux offrent des solutions adaptatives, inclusives et innovantes, créent de nouvelles solidarités et renforcent les cohésions sociales tant au niveau local que régional.

### ***Eu égard aux considérations qui précèdent, les ministres et chefs de délégation***

- Ont porté leur discussion sur les thèmes suivants :
  - **Un échange de points de vue concernant les migrations de détresse (internes et internationales)** sous la perspective du développement agricole, de la sécurité alimentaire, des politiques foncières, du développement et de l'inclusion des territoires ruraux et des changements climatiques au regard des enjeux spécifiques à la Méditerranée ;
  - **La présentation de l'Agenda stratégique 2025 du CIHEAM (CSA 2025)**, qui structure pour les prochaines années sa mission de coopération en Méditerranée autour de 4 grands piliers et de 15 thématiques prioritaires.

### ***Au terme de leurs travaux, les ministres et les chefs de délégation :***

- se félicitent de la mise en place de l'Agenda stratégique 2025 du CIHEAM qui cadre son action existante sur la base de quatre grands piliers : *(i) la protection de la planète en luttant contre le triple gaspillage (connaissances et savoirs, ressources naturelles et énergie, produits alimentaires) ; (ii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle en favorisant l'agriculture durable ; (iii) le développement inclusif en investissant dans les nouvelles générations et dans les territoires fragiles ; (iv) les crises et la résilience en contribuant à la gestion des tensions ;*
- ont reconnu que les questions liées aux migrations de détresse et la crise des réfugiés doivent les conduire à réfléchir de manière plus générale à la prise en compte des causes profondes de ces migrations afin de faire ressortir des solutions envisageables sous la perspective du développement agricole et rural et de la sécurité alimentaire en Méditerranée ;

### ***Demandent au CIHEAM:***

1. De mettre en place le **Plan d'Action du CIHEAM pour la Méditerranée à l'horizon 2025 (PACMED2025)**, constitué de son Agenda stratégique 2025 qu'il convient de renforcer, et de nouvelles initiatives-phares régionales. Le **PACMED2025** sera mis en œuvre avec les institutions partenaires du CIHEAM dans l'objectif d'une complémentarité institutionnelle en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement inclusif.

2. Que le PACMED2025 soit en mesure de proposer une réponse globale pour atténuer les mobilités de détresse en Méditerranée et qu'il contribue plus largement à la politique de coopération euro-méditerranéenne et à la résilience sociétale dans la région, par le biais de la formation, de la recherche et de l'assistance technique et des valeurs fortes qui sont au cœur de la mission du CIHEAM, à commencer par le dialogue interculturel, le multilatéralisme, l'action multi-parties prenantes et la priorité donnée à la résolution de problèmes concrets.

Demandent aux Pays et aux Organisations internationales :

1. De saisir les opportunités offertes par l'initiative des Centres affiliés du CIHEAM dans les Etats membres, qui n'ont pas un Institut Agronomique Méditerranéen (IAM), afin de contribuer à la réalisation du PACMED2025, de renforcer les complémentarités régionales dans les domaines de l'expertise scientifique et des compétences techniques, tout en offrant aux quatre Instituts du CIHEAM de nouvelles opportunités de partenariats pour conduire les activités de formation, de recherche et de développement dans la région méditerranéenne ;
2. De poursuivre leurs efforts pour favoriser le développement de l'agriculture et des chaînes de valeur agroalimentaires par des politiques publiques adaptées et en encourageant les initiatives privées dans les territoires ruraux les plus touchés par les migrations de détresse ;
3. De mettre en place des parcours de formation technique et pluridisciplinaire dans l'agriculture, le développement rural, la pêche et la foresterie, pouvant contribuer à l'insertion des migrants économiques ou réfugiés.
4. D'encourager les initiatives locales contribuant à faciliter « le vivre-ensemble » et suscitant l'esprit d'entreprendre en lien avec l'alimentation (potagers collectifs, transformation et commercialisation de produits alimentaires) par des mesures d'accompagnement incitatives, fédérant une pluralité d'acteurs des institutions publiques, de la société civile et du secteur privé.
5. De favoriser le développement de réseaux ruraux d'intégration dans les pays où arrivent des migrants et des réfugiés afin de leur proposer une insertion socio-professionnelle dans le secteur agricole, forestier ou de la pêche, mais aussi dans les entreprises agro-alimentaires et services associés, et ainsi contribuer à leur reconnaissance sociale en tant que ressources humaines compétentes.
6. De mettre en place des dispositifs favorables à la migration professionnelle et à la mobilité du secteur privé, des étudiants et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, des forêts et du développement des territoires ruraux.

7. De continuer à soutenir l'initiative PRIMA (Partenariat sur la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne) en vertu de l'article 185 TFEU dans les secteurs de l'eau et des produits alimentaires, vu l'engagement important de l'Union européenne et des pays Méditerranéens non-européens, y compris les pays du CIHEAM.
8. D'encourager les autorités maltaises, dans la perspective de leur présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2017 et de leur volonté de renforcer les engagements maltais dans l'Agenda stratégique du CIHEAM 2025, d'établir un Centre d'Excellence pour améliorer la recherche et la capacité d'innovation dans le domaine de l'eau e de l'agriculture.

## CONCLUSIONS

- Les ministres et chefs de délégation soutiennent l'Agenda stratégique du CIHEAM 2025 et reconnaissent les efforts déployés par cette Organisation dans ces domaines d'intervention au service de la coopération internationale au cours des dernières années. Ils ont réitéré leur volonté de renforcer et de soutenir durablement les capacités du CIHEAM, afin d'en faire un acteur essentiel du développement dans la région et du dialogue euro-méditerranéen. Ils ont exprimé leur attachement à cette organisation qui consacre toute son activité à édifier quotidiennement une solidarité méditerranéenne véritable.
- Les ministres et les chefs de délégation appellent de leurs vœux à plus de synergies entre les Institutions dans la région méditerranéenne, et pour lesquelles le CIHEAM constitue un opérateur pivot de premier ordre, car convaincus que les défis agricoles, alimentaires, ruraux et climatiques nécessitent des stratégies intégrées entre les secteurs d'activités, des projets fédérateurs entre les pays et des initiatives conjointes entre les Organisations internationales. Ils demandent que le PACMED2025 soit considéré comme un outil mobilisateur dans cette perspective.
- Ils ont convenu de porter à la connaissance des ministres des Affaires étrangères de leur pays les présentes recommandations afin qu'ils puissent en tenir compte dans les négociations internationales et les initiatives politiques dans lesquelles ils sont engagés, persuadés qu'il faut agir sur les causes profondes des migrations de détresse.
- Ils ont félicité le Ministre de l'agriculture, du développement durable et de l'administration de l'eau de la République d'Albanie et tous ses collaborateurs, pour les efforts accomplis en vue du succès de cette réunion.
- Ils ont remercié le CIHEAM pour sa contribution apportée à la réussite de la réunion.

## Annexe

### Plan d'Action du CIHEAM pour la Méditerranée 2025 (PACMED 2025)

***Le Plan d'Action du CIHEAM pour la Méditerranée 2025 (PACMED 2025) vise à favoriser la poursuite de ses activités de coopération sur les 15 priorités thématiques de son Agenda stratégique 2025 et à mettre en place 5 initiatives-phares inédites et régionales, à travers la mobilisation de partenariats institutionnels et de co-financements.***

***Il puise dans l'expérience de coopération du CIHEAM en Méditerranée en matière de formation spécialisée, de recherche en réseaux et d'appui au développement, activités déployées grâce à ses Instituts et basées sur des valeurs communes (multilatéralisme, approche bottom-up, résolution des problèmes concrets, partage de bonnes pratiques, connaissances adaptées aux besoins, etc.).***

\*\*

La région méditerranéenne concentre d'immenses défis politiques, économiques, sociaux et climatiques, occupant ainsi une place centrale dans l'actualité internationale. De nombreuses transitions y sont à l'œuvre, positionnant la Méditerranée comme l'un des principaux laboratoires de la planète en matière de construction d'un développement qui soit plus durable et plus inclusif. Plus durable, car les modèles de croissance doivent être plus soutenables vis-à-vis des besoins de la population et des contraintes environnementales de la région. Plus inclusif, car le développement en Méditerranée doit se bâtir avec tous les territoires et avec l'ensemble des parties-prenantes, y compris les communautés fragiles.

De ce constat émergent plusieurs recommandations, ancrées dans la conviction profonde qu'il faut investir dans l'agriculture, la pêche et les territoires ruraux de la Méditerranée. C'est le sens du PACMED 2025 que de proposer des solutions pour accompagner les transitions en cours dans la région et encourager des initiatives multilatérales capables de fédérer les pays et les différents acteurs publics comme privés autour de ces thématiques qui sont au cœur des Objectifs du développement durable (ODD). En favorisant l'inclusion des enjeux alimentaires, ruraux et climatiques dans le débat stratégique euro-méditerranéen, mais également en contribuant à l'inclusion des communautés agricoles et halieutiques dans les politiques nationales et locales, le CIHEAM décline d'ores et déjà plusieurs ODD en Méditerranée et avec une attention toute particulière pour le nexus « Eau, Alimentation, Energie ».

Dans ce contexte, fort de son expérience en matière de dialogue politique, de recherche scientifique, de formations spécialisées et d'assistance technique, le CIHEAM s'est doté d'un Agenda stratégique 2025 pour mieux structurer ses missions de coopération autour d'activités multidimensionnelles et de long terme. Cet



Agenda se base sur 4 piliers et 15 priorités thématiques (*voir encadré*), sur lesquelles le CIHEAM va mettre l'accent dans les années à venir, en déployant et en renforçant ses activités grâce à plus de synergies interinstitutionnelles et à plus de moyens budgétaires.

Pour compléter cet Agenda stratégique 2025 et lui donner une valeur ajoutée supplémentaire, la mise en place du PACMED passe aussi par le lancement de 5 initiatives-phares inédites. Celles-ci sont à la fois innovantes dans leur approche et régionales dans leur vocation. Les 5 initiatives-phares proposées dans le cadre du PACMED sont cohérentes avec l'Agenda stratégique 2025 et entendent faire de la Méditerranée une interface positive entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. En effet, l'un des objectifs du PACMED, fidèle à l'esprit des fondateurs du CIHEAM il y a plus de 50 ans, est de redonner une centralité à la Méditerranée comme région de développement incontournable et contrer l'image d'une zone périphérique devenue incontrôlable.

Ces initiatives-phares s'inscrivent par ailleurs dans le cadre de la mission du CIHEAM consistant à établir des passerelles de savoirs, d'expertises et de bonnes pratiques à travers le bassin méditerranéen, plus uni grâce à ce dialogue interculturel et à cette diplomatie scientifique ancrés dans des activités concrètes et pluridisciplinaires. Tournée vers la résolution des problèmes rencontrés par les pays de la région, la mission du CIHEAM contribue aux politiques de coopération euro-méditerranéenne en combinant les outils de la formation, de la recherche et de l'assistance technique au service du développement social, économique et environnemental.

## L'AGENDA STRATEGIQUE DU CIHEAM 2025

1. La protection de la planète « en luttant contre le triple gaspillage »
  1. La préservation des savoirs traditionnels et le partage des connaissances
  2. La gestion des ressources naturelles (eau, sols, forêts, énergies, biodiversité, mer...)
  3. La réduction des pertes agricoles et des gaspillages de nourriture tout au long de la chaîne agro-alimentaire
2. La sécurité alimentaire et nutritionnelle « en favorisant l'agriculture et l'alimentation durables »
  4. La valorisation de la diète méditerranéenne
  5. La promotion des pratiques agro-écologiques
  6. La sûreté et la qualité des produits
  7. L'accès à l'alimentation
3. Le développement inclusif « en investissant dans les nouvelles générations et dans les territoires fragiles »
  8. L'employabilité des jeunes et la formation professionnelle tout au long de la vie
  9. Le développement dans les régions rurales et les zones côtières

10. L'égalité des genres et l'inclusion des communautés vulnérables
  11. L'émergence de territoires ruraux « intelligents » et de modèles agricoles/haliéutiques inclusifs
4. Les crises et la résilience « en contribuant à la gestion des tensions »
12. Les mobilités de population et les migrations
  13. Les changements climatiques
  14. La santé des animaux et des plantes
  15. Les marchés agricoles

## INITIATIVE-PHARE N°01

### **Plate-forme méditerranéenne de dialogue politique sur les facteurs de la migration rurale**

*(Mediterranean Platform for Policy Dialogue on Rural Drivers of Migration)*

La Méditerranée constitue un espace migratoire de premier plan depuis longtemps. Récemment, le nombre de migrations de détresse dans la région s'est amplifié, y compris pour des raisons liées à la raréfaction des ressources naturelles, aux contraintes environnementales et à des conditions économiques difficiles en milieu rural. Si les dynamiques migratoires dans la région peuvent être internationales, elles sont avant tout internes au pays, essentiellement des zones rurales de l'intérieur vers les villes (elles-mêmes majoritairement situées sur les littoraux). Pour agir sur les causes profondes de ces migrations, il faut tenir compte des dynamiques de mobilité sous une perspective liée aux défis du développement humain dans les zones rurales, de l'agriculture et de l'adaptation aux changements climatiques.

Pour ce faire, la mise en place d'une Plate-forme méditerranéenne de dialogue travaillant sur les facteurs de la migration rurale pourrait représenter un moyen de progresser dans la connaissance des phénomènes, dans l'identification de solutions favorables à une vie meilleure pour les autochtones et les immigrés et à la croissance économique en milieu rural et dans des stratégies d'adaptation face aux contraintes environnementales renforcées. Cette Plate-forme serait constituée d'une part d'un groupe de coordination multisectorielle de haut-niveau rassemblant des décideurs nationaux et internationaux et d'autre part d'un consortium composé d'experts, de représentants des administrations publiques et d'acteurs locaux. La sensibilisation politique, la recherche et la production d'études, la mise en œuvre de formations, le partage des expériences et le développement de programmes spécifiques seront les principales activités de cette Plate-forme dédiée aux dimensions rurales et agricoles de la migration en Méditerranée.

## INITIATIVE-PHARE N°02

### **Pacte méditerranéen pour une agriculture et une alimentation durables**

*(Mediterranean Compact for Sustainable Agriculture and Food)*

Face aux enjeux démographique, alimentaires et climatiques, les pays méditerranéens doivent produire plus, produire mieux et avec moins de ressources. Une nouvelle équation agricole dont la Méditerranée doit se saisir afin d'améliorer l'accès à la nourriture, la qualité des produits et la santé des populations et, en même temps, augmenter la compétitivité et l'autosuffisance des petites et moyennes fermes. La diète méditerranéenne, reconnue comme un héritage culturel intangible, repose sur des fondements respectueux de critères environnementaux, nutritionnels, sanitaires, sociaux, économiques et culturels. Elle peut être considérée comme une ressource pour le développement qui peut créer des interfaces avec d'autres secteurs comme le tourisme et la gastronomie et contribuer à la croissance et la création d'emplois dans les économies locales. Elle peut ainsi représenter un atout majeur dans cette perspective, à plus forte raison si les opérateurs du secteur privé s'engagent à l'intégrer dans leurs stratégies d'action, notamment dans leurs démarches philanthropiques ou de responsabilité sociétale et environnementale. De même, la promotion des pratiques agro-écologiques serait bénéfique aux pays, étant entendu que ces expériences et ces apprentissages s'inscrivent dans une circularité nécessairement régionale, notamment du Sud vers le Nord.

La mise en place d'un Pacte méditerranéen pour l'agriculture et l'alimentation durable vise à rassembler une diversité d'acteurs (agriculteurs, chercheurs, entreprises de l'agro-alimentaire, organisations professionnelles, société civile, etc.) autour d'une série d'engagements forts permettant une gestion soutenable des ressources naturelles, une organisation efficiente des filières et une sécurité nutritionnelle renforcée. Fondé sur le dialogue multi-parties-prenantes et le partage de connaissances, ce Pacte vise à décroiser les approches entre la recherche et le développement économique, et à sensibiliser la jeunesse méditerranéenne sur les bienfaits d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine. Pour faire vivre ce Pacte, des rencontres régionales seront instaurées, des programmes de développement seront lancés (offrant aux territoires ruraux la possibilité de mieux se connecter aux marchés) et des chartes d'entreprises seront mises en œuvre (donnant un effet tangible aux politiques de responsabilité sociale et environnementale des grands groupes privés).

### **INITIATIVE-PHARE N°03**

#### **Action méditerranéenne en faveur de l'autonomisation des jeunes et des femmes en zone rurale** *(Mediterranean Empowerment Action for Young and Women in Rural Area)*

Un tiers de la population méditerranéenne vit dans les zones rurales et un emploi sur dix est lié à l'agriculture. Il est impossible d'envisager le développement des zones rurales sans tenir compte de l'agriculture. Celle-ci est un réservoir d'emplois et de revenus pour les ruraux et un facteur essentiel pour revitaliser l'économie de ces territoires et les inclure dans les stratégies de croissance. Les femmes sont au cœur de ces enjeux. Déterminantes pour la sécurité alimentaire, principalement actives en agriculture, soucieuses de la gestion de l'eau et de la terre, elles ont bien souvent un accès réduit à la propriété, à l'éducation et au crédit. Les femmes doivent donc bénéficier d'une plus grande autonomie pour leur développement. La réduction des inégalités de genre et la promotion des innovations sociales, techniques et économiques portées par les femmes représentent un moyen de démontrer qu'il existe aussi des territoires ruraux vivants et intelligents aux côtés de villes engagées pour la durabilité. Plus largement, ce sont les jeunes de ces zones rurales et agricoles qui doivent être au cœur des actions favorisant les dynamiques intergénérationnelles et l'inclusion (sociale et économique).

La mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités pour les jeunes et les femmes en zones rurales dans les pays de la Méditerranée se traduira par une meilleure insertion dans les politiques locales, par des formations adaptées à leurs besoins (mettant l'accent sur leurs droits), mais sera également concrétisée par de l'aide à la création d'entreprises, l'établissement de tissus associatifs ou coopératifs ou encore des mises en réseau à l'échelle nationale ou régionale. Ces stratégies d'inclusion pour les femmes et les jeunes en milieu rural seront complétées par des actions de sensibilisation auprès des décideurs et des investisseurs engagés pour le développement humain, rural et agricole de la Méditerranée.

### **INITIATIVE-PHARE N°04**

#### **Formation sur le Zéro Gaspillage en Méditerranée (ressources naturelles, alimentation, connaissances)** **(Training for Zero Waste in the Mediterranean – Natural Resources, Food and Knowledge)**

Pour construire l'avenir en puisant dans les héritages du passé, pour améliorer la sécurité alimentaire et pour protéger la planète, les connaissances, les productions agricoles et les ressources naturelles ne doivent plus être gaspillées en Méditerranée. Il faut donc agir de manière systémique et simultanée. La perte et le gaspillage ont plusieurs dimensions (sociales, économiques et environnementales) et doivent dès lors, être abordés sous trois angles, différents mais complémentaires. En effet, en combinant l'analyse des ressources naturelles (eau, terre, énergie, forêts, biodiversité, etc.), de la production des aliments et de leur consommation (post-récolte, transports, restauration individuelle/collective, etc.) et des connaissances

(savoirs empiriques, pratiques ou traditionnels, innovation technique et technologique, etc.), c'est l'être humain qui est remis au centre du jeu dans les stratégies de développement durable.

Il est donc proposé la création d'un dispositif d'enseignements intégrés sur la gestion durable des ressources naturelles et l'élimination des différents types de gaspillage, capable de favoriser à la fois la sécurité alimentaire, l'agroécologie et un meilleur développement des territoires ruraux. Ce dispositif sera proposé par le CIHEAM à travers ses 4 Instituts, en lien avec leurs partenaires universitaires et institutionnels, leurs réseaux d'experts et d'anciens étudiants soucieux de contribuer à cette formation régionale pluridisciplinaire. Celle-ci pourra être diplômante (de type Master) ou professionnalisante (pour s'adresser à des besoins spécifiques, y compris la formation des formateurs), et participer surtout aux dynamiques de formation tout au long de la vie (des modules spécifiques en e-learning pouvant être proposés). Ce dispositif d'enseignement sera complété par la mise en place d'une plate-forme virtuelle d'échanges d'information et de dialogue interactif entre les participants et le réseau d'experts mobilisés dans la région ou à l'international, pour promouvoir des solutions méditerranéennes à travers le monde et apprendre de l'extérieur pour transformer les situations en Méditerranée.

## INITIATIVE-PHARE N°05

### **Centres affiliés du CIHEAM : une contribution concrète à la Politique Européenne de Voisinage** *(CIHEAM Affiliated Centers : a tangible contribution for the European Neighbourhood Policy)*

Afin de contribuer à son Agenda stratégique 2025, le CIHEAM conduit un processus visant à affilier des centres au sein de ses Etats membres dans lesquels il ne dispose pas d'Institut Agronomique Méditerranéen (IAM). L'Initiative des Centres Affiliés du CIHEAM, qui sera lancée à partir de 2017, aura pour objectifs de renforcer les complémentarités régionales en termes d'expertise scientifique et de compétence technique, mais également d'enrichir le maillage institutionnel du CIHEAM pour la conduite de ses activités de formation, de recherche et de développement en Méditerranée. Les pays membres du CIHEAM sont donc appelés à explorer ce nouvel instrument capable de favoriser des actions autour des 15 priorités thématiques de son Agenda stratégique 2025.

Un tel processus peut être considéré comme une contribution concrète à la Politique européenne de voisinage (PEV), en phase avec ses objectifs d'excellence, de mobilité et d'économie basée sur les connaissances en région méditerranéenne. Celle-ci doit en effet progressivement se renouveler à travers des contributions concrètes au développement de la coopération euro-méditerranéenne adaptées à la fois aux besoins des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, mais également à ceux des Etats membres de l'UE. La mise en œuvre des Centres affiliés du CIHEAM permettrait en outre de donner plus de visibilité, dans le cadre des politiques européennes en direction du Voisinage Sud, aux questions agricoles, alimentaires, halieutiques et rurales. Celles-ci sont pleinement ancrées dans les enjeux de durabilité, de croissance inclusive, de formation et d'innovation en Méditerranée. En participant grâce à des moyens appropriés au développement de cette initiative, l'UE pourrait ainsi soutenir la recherche et la coopération d'excellence,

dans des secteurs d'activité économique déterminants pour la jeunesse, la création d'emplois, les marchés commerciaux et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

\*\*

*Le PACMED 2025 repose à la fois sur les 15 priorités thématiques de l'Agenda stratégique et sur le lancement de 5 initiatives-phares inédites à vocation régionale.*

*Le PACMED 2025 fait inévitablement appel à la mise en place de synergies entre les Etats, entre les Institutions internationales/régionales et entre les différents acteurs engagés en faveur du développement en Méditerranée. Il nécessite également que soient mobilisés de nouveaux financements, capables de fédérer des ressources publiques et privées autour de ces enjeux et de ces initiatives concrètes, pour une durée pluriannuelle.*

*Dans cette perspective, le PACMED 2025 s'adresse tout particulièrement à l'UE, qui pourrait le considérer comme un programme-clef dans sa politique de coopération en Méditerranée afin de contribuer à la mise en œuvre des ODD dans cette région où la sécurité et la prospérité reposent pour beaucoup sur l'alimentation, les territoires ruraux et l'agriculture.*